

Volume global de formation

Une seule et même grille horaire est présentée. Le volume de **1704** heures est le même quel que soit le nombre de semaines de PFMP (12 à 14 semaines possibles).

En comparaison avec la grille actuelle sur 12 semaines de stages, au global les élèves perdent **207 heures de formation** sur les 2 ans, **soit moins 11 %**.

En comparaison avec la grille actuelle sur 14 semaines de stages, au global les élèves perdent **127 heures de formation** sur les 2 ans, **soit moins 7 %**.

- Instauration de la **co-intervention** en enseignement professionnel en français et en maths.
- Des heures de **réalisation d'un chef d'œuvre** sont fléchées en enseignement pro.
- **3,5 heures** sont fléchées vers la consolidation, l'accompagnement personnalisé (2,5 h dans les grilles actuelles) et de la préparation à l'orientation.

*Ces dispositifs sont fléchés, non encore définis et peu de marge de manœuvre semble laissée aux équipes pédagogiques : les disciplines sont imposées et un guide spécifique, en dehors de tout programme, est prévu.
Le développement d'injonctions pédagogiques est à craindre.*

Enseignements professionnels : 1045 heures

Le volume d'enseignement professionnel passe à 17,5 heures hebdomadaires dont des dispositifs tels que la co-intervention et la réalisation d'un chef d'œuvre. La PSE passe à 1,5 heure hebdomadaire.

Enseignements généraux : 632,5 heures

	Volume actuel sur 14 semaines de PFMP	Projet annoncé le 28 mai 2018	Différence (sur 2 ans)
Français / HG / EC	220 h	110 + 82,5 co-intervention = 192,5 h	- 28,5 h soit - 13 %
Maths / Sciences	192,5 h	82,5 + 82,5 co-intervention = 165 h	- 27,5 h soit - 14 %
LV1	110 h	82,5 h	- 27,5 h soit - 25 %
Arts Appliqués	110 h	55 h	- 55 h soit - 50 %
EPS	137,5 h	137,5 h	
Total	770 h	632,5 h	- 137,5 h soit - 18 %

L'aide individualisée disparaît (30 h) mais est remplacée par 192,5 h d'AP, consolidation ou préparation à l'orientation.

Volume horaire hebdomadaire élève

	1 ^{ère} professionnelle		T ^{le} professionnelle	
	Elève	Dont groupe	Elève	Dont groupe
<i>(seuils de dédoublement pour groupe à effectif réduit)</i>				
Enseignement Professionnel <i>(seuil à 16, 13, 11 ou 6)</i>	11,5	9,5	12	10
Co-intervention Professionnel-Français	1,5		1,5	
Co-intervention Professionnel-Maths	1,5		1,5	
Réalisation d'un Chef d'œuvre (pluridisciplinaire)	3	3	3	3
Prévention, Santé, Environnement <i>(seuil à 18)</i>	1,5	1,5	1	1
Français / HG / EMC <i>(seuil à 18)</i>	2	1,5	2	1,5
Mathématiques-sciences <i>(seuil à 18)</i>	1,5	1	1,5	1
LV1 <i>(seuil à 16)</i>	1,5	1	1,5	1
Arts Appliqués <i>(seuil à 18)</i>	1	0,5	1	0,5
EPS	2,5		2,5	
Consolidation, AP, Préparation à l'orientation	3,5	2	3,5	2
Total	31		31	

Actuellement les élèves ont normalement entre 32,5 h et 34 h de cours par semaine (dont 1 h d'AI en 1^{ère}). C'est donc une diminution de 1,5 h à 3 h selon les classes et les années. Ce point est essentiel dans la réforme : la voie professionnelle scolaire participera à la baisse du nombre d'emploi dans la Fonction publique.

Seul le seuil pour l'enseignement général évolue : il passe du 19^{ème} élève au 18^{ème} élève. Cela n'améliore pas significativement les conditions d'exercices, les rectorats pouvant simplement diminuer les capacités d'accueil de 1.